

Le Calétusien

2
0
1
5



Bulletin municipal de CHALLET

SOMMAIRE

Edito du Maire	2
Etat civil	3
Plan de la commune	4
Budget	6
Vie scolaire	8
Associations	11
Manifestations et évènements	12
Quoi de neuf	21
Urbanisme	23
Chartres Métropole	24
Bon voisinage	25
Infos pratiques	26
Détente	28

Direction de la publication :
Hélène DENIEAULT
Conception :
Bernard DEMICHEL, Jérôme
FERRON, Alexandra
GAUDET, Daniel MORVAN.

Impression :
ESPACE VERT IMPRIMERIE
Rue du Grenier à Sel
Zi du Quai
NOGENT LE ROI 28210



Chères Calétusiennes, Chers Calétusiens,

Une année s'achève, une autre commence, c'est le temps du bilan et des projets.

L'année 2015 a été particulièrement meurtrière et douloureuse. En rédigeant cet édit j'ai évidemment une pensée pour toutes les familles touchées et éprouvées par ces tragiques événements de début et de fin d'année.

Un élan républicain a eu lieu... Et plus que jamais, restons unis et solidaires.

Coté bilan : préservons sur notre territoire une solidarité humaine et sociale.

C'est dans ce sens, et comme l'illustre ce bulletin annuel, que votre commune a engagé avec ses élus et ses intervenants différents chantiers comme la rénovation du logement communal et le réaménagement du Jardin du Souvenir. Ces projets ont pu aboutir grâce à l'aide financière des fonds de concours de l'Agglo et à l'énergie de tous ceux qui ont apporté une aide, un conseil.

Quelles perspectives pour 2016 ? La situation financière délicate de la commune (baisse des dotations, évolution constante des charges et remboursements d'emprunts) nous impose une gestion toujours plus rigoureuse, raisonnable et raisonnée dans nos investissements. Nous resterons donc centrés sur les besoins fonctionnels et nécessaires des habitants comme le remplacement des poteaux vieillissants le long du terrain de sport. Une réflexion va également s'engager sur un aménagement de sécurité aux abords de notre village. De plus, je souhaiterais également voir notre village beaucoup plus fleuri, plus coloré !

Enfin, j'aimerais, une fois n'est pas coutume, rendre un hommage chaleureux à celles et ceux qui contribuent et participent aux nombreuses actions collectives et efficaces menées dans notre village. Ce dynamisme apporte tellement à la vie communale. Soyez fiers de chacun de vous !

Pour cette nouvelle année 2016, je souhaite à toutes les Calétusiennes et à tous les Calétusiens, une année de sérénité, de courage et de fraternité car nous devons rester soudés en ces temps difficiles. Restons optimistes !

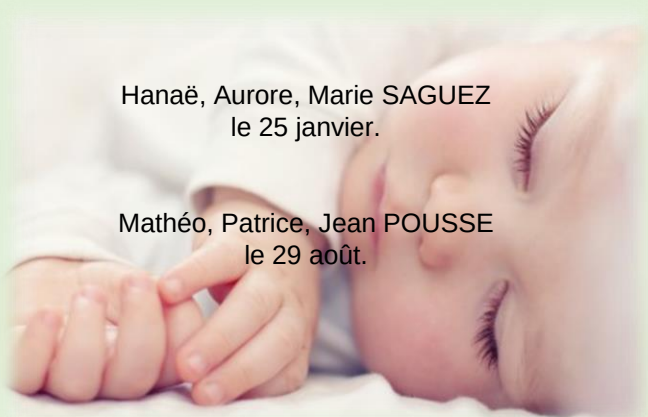
Votre Maire,
Hélène Denieault

Mariages



Mr MERLIN Anthony et Mme LE PROVOST Emilie
le 19 septembre.

Naissances



Hanaë, Aurore, Marie SAGUEZ
le 25 janvier.

Mathéo, Patrice, Jean POUSSE
le 29 août.

Décès

Mr Bertrand, Alain, Claude DESJOUIS
le 05 novembre.

Inhumation



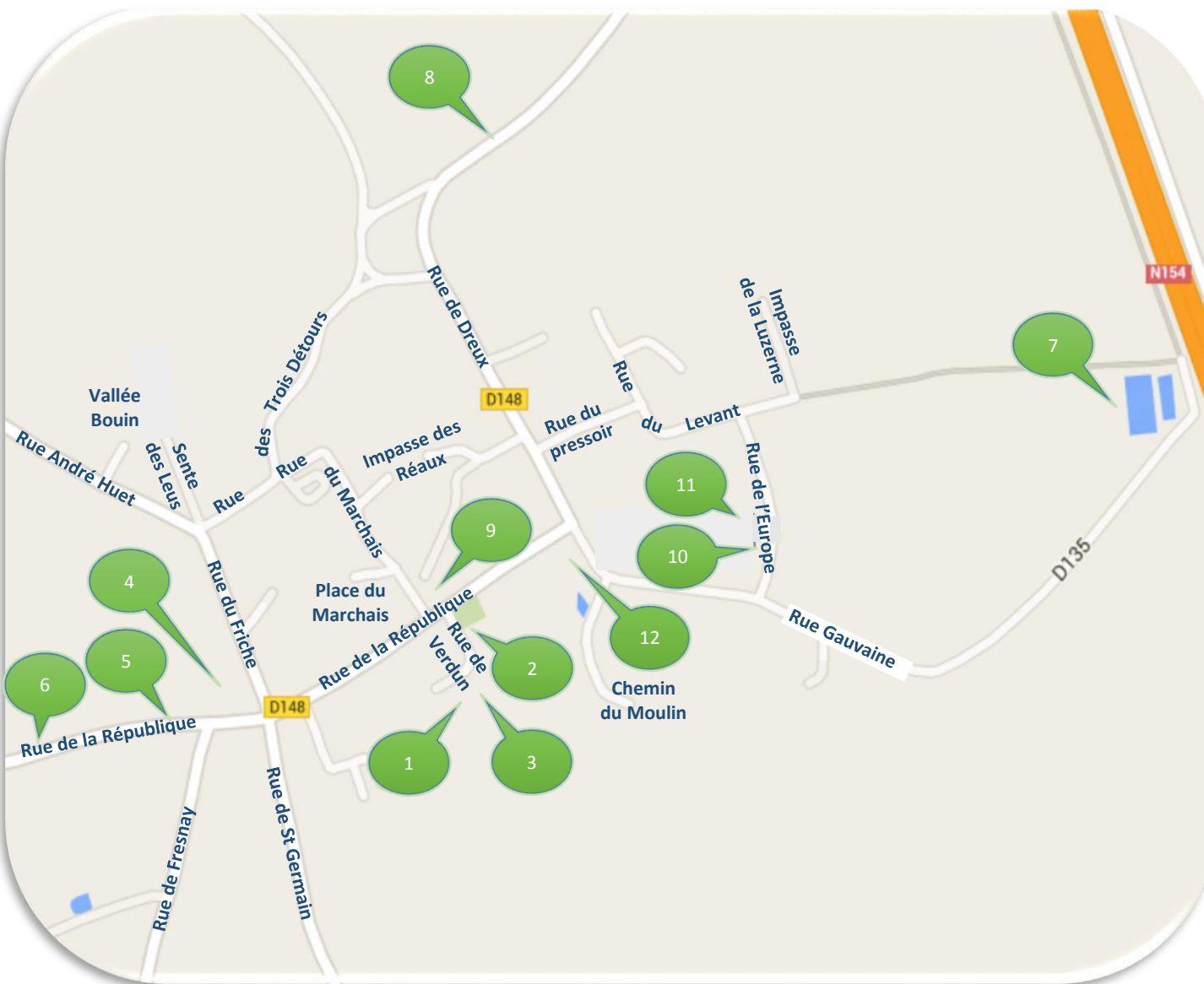
Mme DUPUY Denise née CONSTANTIN
le 12 février.

Mme LATIMIER Simone née BEQUET
le 13 février.

Mme CUROT Suzanne née LESAIN
le 21 avril.

Mme BETRON Henriette née GOUSSARD
le 28 juillet

Plan de la commune



Bâtiments communaux

- 1 : Mairie
- 2 : Eglise
- 3 : Salle paroissiale
- 4 : Salle des fêtes et logement communal
- 5 : Arsenal des pompiers
- 6 : Château d'eau
- 7 : Bassins de lagunage
- 8 : Cimetière

Commerçants et artisans

- 9** : Chambres d'hôtes à la ferme DUPUY
10 : Ets QUERUEL
11 : CHALLET VINS
12 : Menuiserie agencement TACHAT

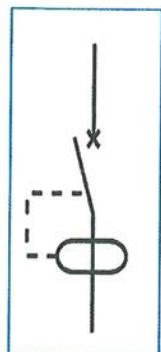
Chambres d'hôtes à la ferme Dupuy



16, rue de la République
28300 Challet

02 37 23 96 76
06 83 04 53 53

dupuy.pierre-yves@wanadoo.fr



Ets QUERUEL Frédéric

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

3 rue de l'Europe
28300 CHALLET

Tél. : 02 37 32 54 86
Port. : 06 58 10 92 14

Installateur agréé **hager**

n. 339103996RM77-1

Tous travaux de Menuiserie

Fenêtres
Volets
Portails
Bois
Pvc
Alu



Dimitri TACHAT

2, rue Gauvaine - 28300 CHALLET

Tél. 02 37 33 07 45 - Port. 06 89 51 05 18

e-mail : contact@menuiserie-tachat-agencement.com

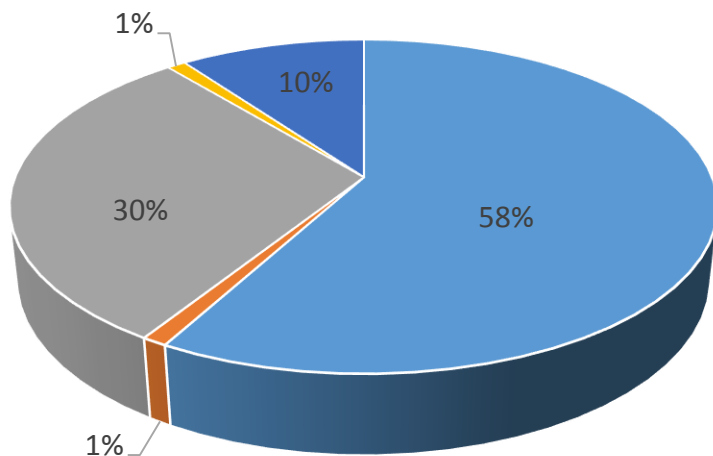
www.menuiserie-tachat-agencement.com

Agencement sur mesure

Intér / Exter
Cuisines
Parquets
Terrasses
Isolation
Cloison

Recettes de fonctionnement 2015

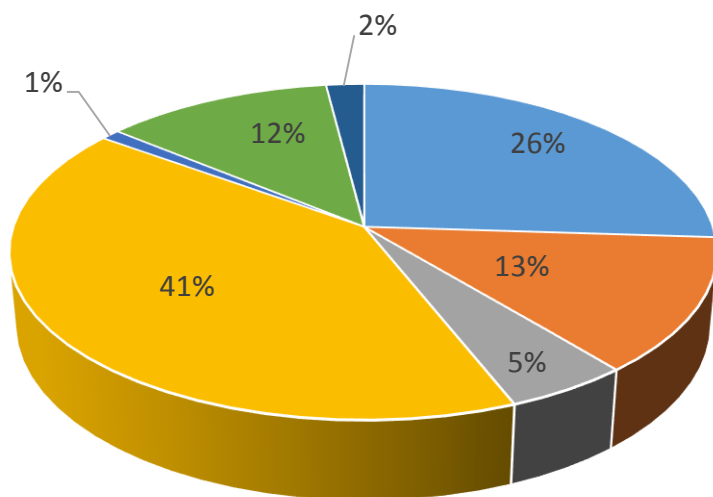
Total : 230 022 €



- Impôts et taxes 132 040 €
- Produits des services et du domaine 1 860 €
- Dotations, subventions et participations 68 850 €
- Location salle communale 3 000 €
- Résultats reportés 23 632 €

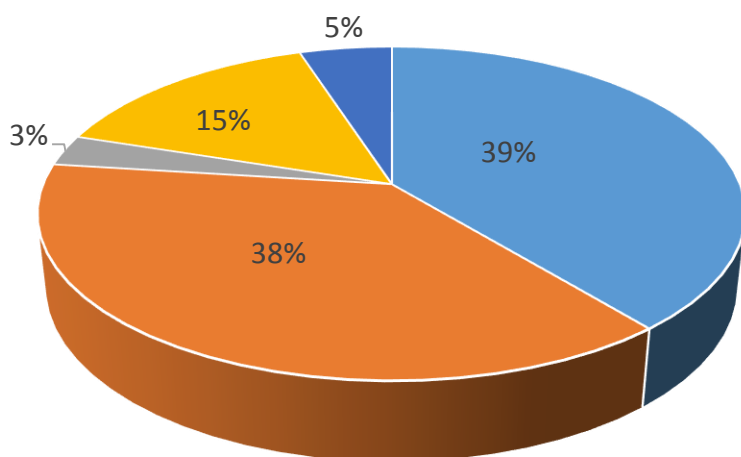
Dépenses de fonctionnement 2015

Total : 230 022 €



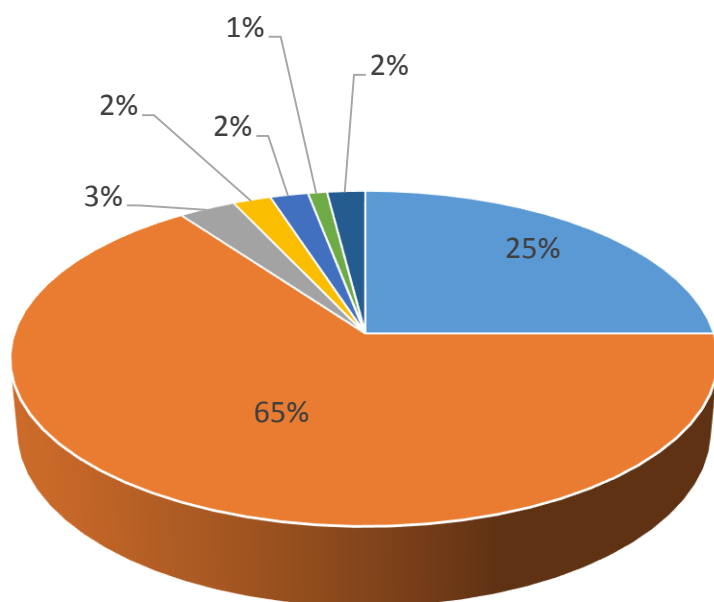
- Charges de personnel et frais assimilés 60 900 €
- Charges à caractère générale 30 860 €
- Attribution de compensation 10 800 €
- Autres charges de gestion courante 93 820 €
dont SIRPEC 74 000 €
- Charges financières 2 117 €
- Charges exceptionnelles 27 638 €
- Opération d'ordre 3 637 €

Recettes d'investissement 2015 Total : 69 704 €



- Emprunts 27 000 €
- Subventions d'investissement 26 700 €
- Dotations 1 700 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 10 417 €
- Opération d'ordre 3 637 €

Dépenses d'investissement 2015 Total : 69 704 €



- Emprunts 16 169 €
- Travaux logement communal 42 830 €
- Travaux aménagement du cimetière 2 184 €
- Panneau d'affichage municipal 1 385 €
- Matériel informatique 1 100 €
- Prises décorations lumineuses 561 €
- Panneaux rue des 3 détours 1 433 €

Notre regroupement pédagogique (SIRPEC) est présidé par Alain BELLAMY (Maire de Clévilliers).

La Vice-Présidente est Hélène DENIEAULT (Maire de Challet).

L'école : 7 classes où sont répartis 173 élèves.

Services de cantine et de garderie proposés : pour toutes informations, contacter la Mairie de Clévilliers au 02.37.23.96.22

Quelques chiffres concernant Challet : 12 enfants sont en maternelle et 32 en élémentaire.

Voici les photos de classe des enfants de cette année scolaire :



Petite et Moyenne Section
Sandrine DUFOUR assistée
de Peggy et d' Amandine



Petite et Moyenne Section
Catherine SIGNORET
assistée de Inès et de Cindy



CP
Elisabeth LEBEAU

CE1 et CE2
Isabelle DAMY assistée de
Mathilde CLEMENT



Grande Section et CE1
Nathalie BREMAUD
assistée de Cécile

Classe CM1
Brigitte CATTANEO





CM2
Camille PRETESEILLE
et Mathilde CLEMENT

L'école au grand complet !



Comité des fêtes

Présidente : Mme Nathalie FERRON
Secrétaire : Mme Danièle HOUDAYER
Trésorier : Mr Didier GUERIN.

Lors de l'Assemblée Générale du 17 avril, Mme FERRON Nathalie a pris les rênes de l'association.

Entouré de nombreux bénévoles, le comité des fêtes offre des manifestations de qualité aux habitants tout au long de l'année,
Merci à toute l'équipe pour leur investissement.

Pour les contacter:
Courriel : challet.comitedesfetes@gmail.com

ASPLOC

(Association SPort et LOisirs de CHALLET)

Président: Grégory MAIN
Secrétaire : Sandrine MAIN
Trésorière : Delphine BRUNET
Trésorier adjoint : Frédéric DURAND

L'ASPLOC vous propose diverses activités (gymnastique enfants et adultes, Scrapbooking).

Pour les contacter :
Courriel : asploc@yahoo.fr / Tél. : 06 59 18 28 16

Amicale des sapeurs pompiers CHALLET / CLEVILLIERS

Président: Julien AUDUREAU
Secrétaire : Karine JEROME
Trésorier : Alain BAUCHER

Merci aux pompiers pour leur dévouement,
Cet été a été particulièrement chargé pour nos pompiers avec de nombreux feux.

Association des chasseurs

Président : Jean Daniel VIGEON
Co-Président : Pascal MENAGER
Secrétaire : Marie France VIGEON
Trésorière : Agnès PFLUGER

Pour les contacter :
Tél. : 02 37 27 68 84 / 06 88 10 57 05

**Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter le site officiel de la mairie :
mairie-challet.fr**

Isabel vous accueille ...

- o -20% en cas de parrainage
- o -10% tous les mercredis pour les -de 18 ans
- o Chaque mois une promotion !
- o Atelier de relooking

Zig Zag Coiffure

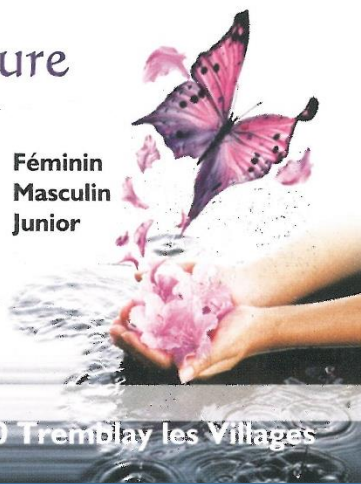
Tél : 02 37 65 34 40

Du Mardi au jeudi
9H00 - 12H00/14H00 - 18H30

Vendredi 9H00 - 18H30
Samedi 9H00 - 17H00

Féminin
Masculin
Junior

3, place de l'Eglise - 28170 Tremblay les Villages



Manifestations et Evénements

17 janvier - Vœux du Maire.

Premiers vœux pour ce nouveau Conseil Municipal.

Vous avez été très nombreux à participer.

Au programme : présentation des conseillers, bilan de l'année, remerciements, projets, accueil de nouveaux habitants et remise de la médaille de "vermeil" pour 30 ans de service à Monsieur Patrick Ollivier.



Un moment chaleureux où tous se sont retrouvés à partager la galette.
Le site officiel de la commune a été dévoilé et présenté aux habitants.

7 février - Soirée Paëlla.

Une délicieuse paëlla a réuni les Calétusiens,
Une soirée organisée par le comité des fêtes
où l'Espagne était à l'honneur.



Manifestations et Événements

6 août - Chasse aux œufs

Des paniers remplis de chocolats, pour commencer cette belle matinée.



Merci à Mr et Mme DANUK pour leur aimable collaboration.



15 mai – Réunion d'information de la gendarmerie



Près d'une quarantaine de personnes a fait le déplacement à la salle communale.

Divers points ont été abordés avec les forces de l'ordre, comme la participation citoyenne, conduite à tenir face aux cambriolages.

Manifestations et Evénements

Commémoration du 8 mai



Merci à Quentin Lacouturière d'avoir lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants)

31 mai - La Fêtes des Voisins : 7^{ème} édition

Devant une météo incertaine, la traditionnelle fête des voisins s'est déroulée chez Pierre-Yves Dupuy qui a accueilli chaleureusement les participants sous son hangar.



Après l'apéritif offert par la commune, chacun a pu déguster ou goûter, dans un esprit de partage, les différents mets apportés par les habitants.



Et un peu de sport pour la digestion !!.



A l'occasion de la fête des Mamans, une rose a été offerte par la Municipalité.

Manifestations et Evénements

Pétanque



Merci à tous pour votre participation ...



Bravo aux vainqueurs !



Une réussite pour le comité des fêtes ...

Festivités des 13 et 14 Juillet

De grands moments comme la retraite aux flambeaux, le bal, le repas du 14 juillet, les jeux et enfin le goûter traditionnel pour clôturer ces deux jours.



Manifestations et Événements

Vide-greniers du 7 septembre – 20^{ème} édition

COMME TOUJOURS, UN SUCCES !!



Manifestations et Evénements

31 octobre - Halloween

Une forte participation cette année !!



Après la récolte des friandises



Les petits monstres se sont déhanchés sur des rythmes endiablés lors de la " boom " organisée par le comité des fêtes.

Manifestations et Evénements

Commémoration du 11 novembre et banquet des anciens

Merci aux enfants et aux enseignantes pour leur participation.



Remise du galon de sergent à Mr Gaël GLOTIN



Les doyens ont reçu de leur maire respectif bouquet de fleurs et chocolats,
Pour Challet au centre :
Maurice CHARRON (97 ans) et
Raymonde CHARRON (doyenne du repas 89 ans).
Pour Clévilliers à droite et à gauche :
Barbara MAUNE de La VISSIERE (85 ans)
André MAILLARD (85 ans).



19 novembre

Le 19 novembre : Les tragiques événements du vendredi 13 novembre à Paris ont bouleversé toute la population. A cet effet, pour exprimer notre solidarité aux victimes de ces attentats et à leurs familles, l'équipe paroissiale dont dépend notre village a organisé un temps de rassemblement, de recueillement à l'Eglise de Challet. Une cinquantaine de personnes est venue partager ce moment accompagné de mots, de bougies...

Manifestations et Événements

13 décembre Noël des enfants

Le matin malgré le froid et le brouillard, les enfants accompagnés de leurs parents sont venus décorer le sapin de Noël installé par le comité des fêtes sur la place de l'église.



L'après midi place au spectacle de LYLY PUCE avec sa harpe " Le secret d'Olga "



Manifestations et Evénements

Le Père Noël



Le goûter



LA FEUILLANTINE

BOULANGERIE PATISSERIE

FACEBOOK LA FEUILLANTINE
BOULANGERIE PATISSERIE

02 37 65 28 19
PELLETIERC@NEUF.FR

2 RUE DE BAILLETTE
TREMBLAY LES VILLAGES

PASSAGE DANS VOTRE COMMUNE

Les mardis, jeudis et samedis matin

HORAIRES BOUTIQUE

Lundi :	Fermé
Mardi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Mercredi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Jeudi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Vendredi :	7h - 13h30 / 15h30 - 19h30
Samedi :	7h - 19h30
Dimanche :	7h - 13h30

LOGEMENT COMMUNAL

Le plus important investissement de l'année, A nouveau, notre logement communal pourra être loué, Tout a été refait : isolation, chauffage, électricité, aménagement ...

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



NOUVEAU PANNEAU D'AFFICHAGE



« Face à l'augmentation du nombre de publications légales, l'ancien panneau d'affichage (désormais à côté de la mairie) a fait place à celui-ci ... »

JARDIN DU SOUVENIR

Notre Jardin du Souvenir n'étant plus aux normes, un nouvel aménagement a été décidé par le conseil.

Dorénavant, à l'entrée du cimetière un puits à cendres recouvert de galets et un banc a été installés. La stèle " Jardin du Souvenir " a été seulement déplacée.



NOUVEAUX PANNEAUX ROUTIERS



Suite à l'arrêté interdisant la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, il a été installé des panneaux routiers rue des Trois Détours



☆ CARTE ☆



Événementiel sur mesure

06.15.161.161

A PARTIR
DE 18H

DANS VOTRE
COMMUNE



speedzaromo@hotmail.fr

SPEED'ZA ROMO
près de chez vous le :

MARDI
OISEME

MERCREDI
ST GEORGES 1/EURE

JEUDI
MORANCEZ

VENDREDI
CHALLET

SAMEDI
BAILLEAU L'ÉVÊQUE



Challet Vins Distributeur

7 Rue de L'Europe
28300 Challet

Tél: **02.37.23.95.75**

*Vins Fins, Magnums, Champagne, Crémants,
Sirops, Liqueurs, Apéritifs, Digestifs, Cidres,
Accessoires à vins, Coffrets Cadeaux,
Coffrets Gourmands, Bag in box,
Cubi de Niv, Vins à la Cuve*

www.challetvins.com

Mardi: 9H à 12H / 13H30 à 18H30
Jeudi: 9H à 12H / 13H30 à 18H30
Vendredi: 9H00 à 18H30
Samedi: 9H00 à 17H30

Proximité des Vins de France, Loiret, Bourgogne & Jura Vins.
A & F CHALLET VINS DISTRIBUTION 1 Rue de l'Europe 28300 CHALLET
SARL. capital 200 000 € - 06 37 23 95 75 - 02 37 23 95 75 - 02 37 23 95 75

DJ ANIMATEUR DU 28

Besoin d'un DJ Animateur dynamique et souriant ?



DJ ANIMATEUR du 28 c'est:

- Du matériel professionnel
- Des animations personnalisées

Mais aussi de la location de matériels
PHOTOBOOTH et SONORISATION



WWW.DJADRI.FR

06.15.19.20.34

Une bonne soirée
c'est d'abord un bon animateur



CIRCULE A CHALLET LE MARDI VERS 13H00



Présent également à:

- Lèves (parking Coccinelle) tous les vendredis
- St Prest tous les samedis matins
- Gallardon tous les mercredis matins

Pour une habitation existante, quelle autorisation ?

La commune de Challet ne possède ni P.O.S. ni P.L.U., elle est dotée d'une carte communale depuis 2008, et applique les modalités du Règlement National d'Urbanisme.

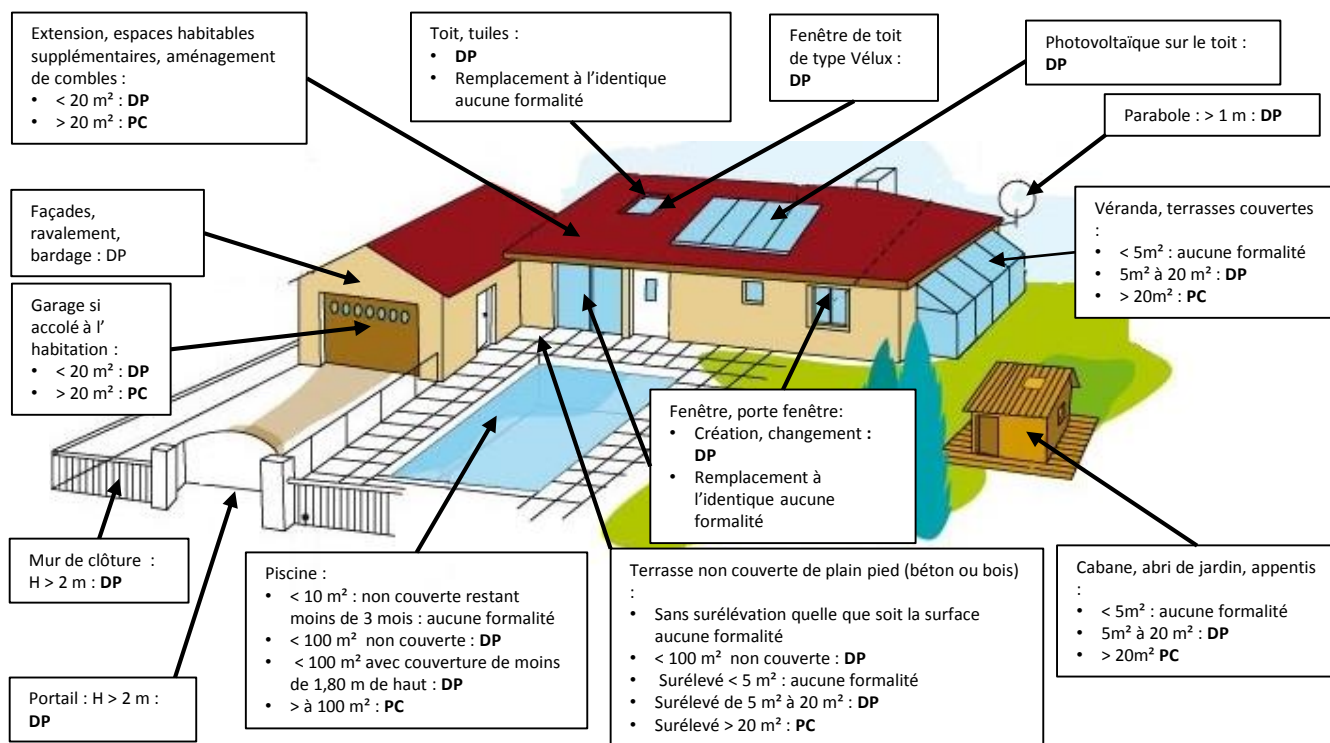
Suivant le type de travaux (voir schéma ci-dessous)

Déclaration Préalable de travaux (DP) : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F17578.xhtml>

Permis de Construire (PC) : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1986.xhtml>

Le Certificat d'Urbanisme est un document qui indique les règles d'urbanisme applicables sur un terrain donné et vous permet de savoir si l'opération immobilière que vous envisagez est réalisable:

Certificat d'Urbanisme (CU) : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1633.xhtml>



Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tous les projets de travaux, de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

Occupation du domaine public pour travaux :

L'occupation du domaine public (trottoirs, places) pour l'installation de matériels ou d'équipements pour travaux (échafaudage, benne à gravats, grue, dépôt de matériaux ...) doit répondre à des conditions fixées par la commune.

Elle nécessite une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public **deux semaines avant le début des travaux**, qui prend la forme d'un arrêté.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS DU 30 MAI



Une dizaine de Calétusiens équipés de gants et de sacs fournis par l'Agglo, ont participé à l'opération organisée par le service déchets de Chartres Métropole. De nombreux sacs ont été remplis.

Détente, ensuite aux étangs de Lèves où les participants des 47 communes pouvaient se retrouver autour d'un pique-nique.



REUNION VENTE COMPOSTEURS DU 10 SEPTEMBRE

Sur l'ensemble du territoire de Chartres Métropole, il a été mis en place une vente de composteurs accompagnée d'une présentation complète réalisée par le service déchets de l'Agglo.



Les Calétusiens intéressés sont repartis avec 1 voire 2 composteurs achetés sur place, à la salle communale.

Cette opération a séduit les personnes soucieuses de diminuer le volume de leurs déchets et les amoureux de la nature !



ECHANGES



La bourse aux échanges mise en place avec l'Agglo permet aux petites communes de s'équiper grâce aux villes plus importantes, c' est une démarche solidaire, économique et écologique (donner une deuxième vie aux objets).

Cette initiative nous a permis :

- d'apporter l'esprit de Noël dans nos rues où un élan, ensuite, s'est mis en place pour installer ces illuminations ;
- d'égayer l'entrée de notre village avec une fontaine qui accueille diverses fleurs ;
- de récupérer divers mobiliers pour la mairie, mais aussi pour la salle communale.

Nous remercions les communes nous ayant fourni ces divers matériels.





Nuisances

▪ Animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, y compris par l'utilisation d'un dispositif dissuadant l'animal de faire du bruit de manière répétée et intempestive (ex : colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé de l'animal.

▪ Bruit gênant

Il est interdit quelle qu'en soit sa provenance (ex : émissions sonores vocales et musicales, appareils sonores, véhicules à moteur non munis d'un dispositif d'échappement homologué, réglages de moteurs, usage intempestif de klaxon, pétards).

Tapage nocturne

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (Code pénal : Article R 623-2).

Bruits de chantier

Ils sont autorisés :

- Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)
- Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :

- De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
- De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi
- De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

Entretien des trottoirs et caniveaux

Les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs trottoirs et caniveaux

(Arrêté n° 08-10 du 29 juin 2010).

La Municipalité le rappelle très souvent malgré cela, il y a encore des propriétés où cela n'est pas fait !

Jardiner sans brûler

Comme le stipule l'Arrêté Préfectoral du 29 juillet 2013, nous rappelons que le brûlage à l'air libre, des déchets ménagers (cartons, plastiques, pneus...) ainsi que des végétaux, par les particuliers sur leur propriété, est interdit tout au long de l'année. Ainsi, il est formellement interdit d'allumer des feux sur le territoire de la commune de CHALLET.

La déchèterie de Pierres est à votre disposition, ainsi qu'un container pour le dépôt des déchets verts sur la commune de Fresnay-le-Gilmert jusqu'au 30 novembre ou à celles de Chartres Métropole, dont les plus proches, sont Champhol, Lucé et Saint-Aubin-des-Bois.

Elagage

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier départementale doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine à la diligence des propriétaires ou fermiers.

Les haies doivent toujours être conduites de manière que leur développement du côté domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

A défaut d'exécution des opérations d'élagage des arbres ou racines les propriétaires riverains ou leurs représentants seront mis en demeure de procéder à leur réalisation.

En cas de mise en demeure non suivie d'effets, le Président du Conseil Départemental pourra saisir le juge pour obtenir l'injonction de l'exécution des travaux assortie éventuellement d'une astreinte.

Que faire en cas de litige ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable, exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne.

S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, la gendarmerie ou le Tribunal d'Instance selon les cas.

La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.



MAIRIE

1 rue de Verdun.
Tél. : 02 37 23 97 94
Fax : 02 70 32 12 00
E-mail : mairie.challet@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.mairie-challet.fr/>

Ouverture du secrétariat :
Mardi de 17h à 19h
Vendredi de 17h à 19h

Possibilité de récupérer les objets trouvés durant ces horaires.

Permanence du Maire et des Adjointes :
Heures d'ouverture de la Mairie ou sur rendez-vous

NUMEROS D'URGENCE

Samu :	15
Police :	17
Brigade de Chartres :	02 37 91 27 10
Pompiers :	18 ou 112
Sans abri :	115
Enfance maltraitée :	119
Centre anti poison :	02 41 48 21 21.

DECHETS

Déchetterie

ZA de Pierres. 2 Rue du Clos de Marolles.
28130 PIERRES.

Horaires d'ouverture: lundi, jeudi, vendredi et samedi **9H00 à 12H45 / 4H00 à 17H45**
(Sauf jours fériés) Dimanche **9H00 à 12H45**.

Rue Fontaine Bouillant.
283000 CHAMPHOL.

Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi **9H00 à 12H00 / 14H00 à 18H00**
Dimanche et jours fériés **9H00 à 13H00**.

Déchets verts

D'avril à novembre, vous pouvez déposer vos déchets verts dans le conteneur situé à Fresnay-le-Gilmert.

Encombrants

Ce service sera assuré deux fois en 2016, le vendredi 27 mai et le vendredi 29 novembre.

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme VIGEON Marie-France
1 Rue de la République
Tél : 02.37.27.68.84

Mme DOS SANTOS Delphine
8 Rue du Friche
Tél : 02.37.32.53.68. ou 06.37.89.67.89

ASSISTANTE SOCIALE

Laure HAMMOUCHE
Assure une permanence en mairie de CLEVILLIERS (sur RdV) le 3^{ème} mardi du mois.

MEDICALE

Pharmacie de garde : le **3237**

Pharmacie la plus proche :
2, Bis place de l'Eglise Tremblay- les –Villages
Tél. : 02 37 65 22 73.

Cabinets médicaux les plus proches.

8, rue du Docteur Taugourdeau
Tremblay- les –Villages
Tél. : 02 37 65 28 04

1, rue de la Libération
Bailleau-l'Evêque
Tél. : 02 37 22 93 32.

Hôpitaux.

Hôpitaux de Chartres - Le Coudray
Tél. : 02 37 30 30 30.
Site internet : <http://www.ch-chartres.fr>

Centre hospitalier Victor Jousselin – Dreux
Tél. : 02 37 43 05 19
Site internet : <http://www.ch-dreux.fr>

Clinique Notre Dame du Bon Secours
Chartres
Tél. : 02 37 20 15 15
Site internet :
<http://www.cliniquedeveloppement.com/clinique-notre-dame-du-bon-secours>

Clinique Saint François
Mainvilliers
Tél. : 02 37 18 41 00
Site internet : <http://www.clinique-stfrancois.com>

SERVICES TECHNIQUES

Electricité (RSEIPC)

12 et 14 rue du Président Kennedy
28110 LUCE
Tél. : 02 37 91 80 00 - Dépannage Tél. : 02 37 91 80 30

Eau (Cm Eau)

A partir du 1^{er} janvier 2016, votre interlocuteur unique sera la société Cm Eau (Chartes Métropole Eau).

Zone les Jardins d'Entreprise – Technopolis – Bât A
4 rue Blaise Pascal
28000 Chartres
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
Adresse postal : Service Abonnés TSA 11465
28029 Chartres cedex

Accueil téléphonique 24h/24 au 02 34 43 90 22

Luttes anti nuisibles
BUGS BUSTERS 28 Tél. : 06 12 35 52 05

AGENCE POSTALE

Mairie de Clévilliers
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9H00 à 12H00
Tél. : 02 37 23 91 57

PAROISSE

Le père DON HUGUES
Presbytère de MAINTENON
28, rue Maunoury 28130 MAINTENON
Tél. : 02.37.23.01.28
Du lundi au samedi 10 h – 12 h et 15 h – 17 h 30 (sauf lundi matin et samedi après-midi) .

ARTISANTS & COMMERCANTS LOCAUX

Mr TACHAT Dimitri, menuiseries et agencements
2, rue Gauvaine
Tél. : 02 37 33 07 45 / 06 89 51 05 18.

Mr QUERUEL Frédéric, électricité générale:
3, rue de l'Europe.
Tél. : 02 37 32 54 86 / 06 58 10 92 14.

A & F CHALLET VINS DISTRIBUTION
7, rue de l'Europe
Horaires : Mardi & Jeudi : 9H00 à 12H00 / 13H30 à 18H30.
Vendredi : 9H00 à 18H30 Samedi : 9H00 à 17H30 Tél. : 02 37 23 95 75.

CHAMBRES D'HOTES

Pierre-Yves DUPUY
16 rue de la République
Tél. : 02 37 23 96 76 / 06 83 04 53 53

COMMERCES AMBULANTS

Pizza à emporter SPEED'ZA ROMA tous les vendredis soir rue de la République.
Tél. : 06 16 11 61 (commande à partir de 18h00).

Boulangerie LA FEUILLANTINE de Tremblay-Les-Villages circule le mardi, jeudi et samedi matin.

Boucherie DARMIGNY de Clévilliers circule le vendredi

Poissonnerie NOVAK circule le mardi vers 13h30.

C R M O T S L E S R U E S D E C H A L L E T I S E S

VERTICALEMENT

A : **Venelle des canidés.** Sigle pédestre.

B : **Rue de monsieur Pierre.**

C : Organisme pour les français à l'étranger. **Rue de la Meunerie.**

D : Business school. Cale

E : Surligneur. Note. Tour

F : **Rue de la cinquième.**

G : Infinitif. A la mode. Commune d'Eure et Loir.

H : Printemps. **Impasse.**

I : Tube. Saint. Oui russe

J : **Rue de l'extraction.**

HORIZONTALEMENT

1 : **Rue qui mène a l'abandon.**

2 : Amincir.

3 : Bœuf. En haut. Sigle sportif.

4 : Pronom. **Val au nom d'une ville vendéenne.**

5 : Texto. Pronom.

6 : Théâtre japonais. Dragues.

7 : **Rue de la "chevalière" de la table ronde.**

8 : Philosophe anglais. Jeune homme.

9 : Ile de Polynésie Française.

10 : Ville Suisse où se déroule un festival de jazz.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

A l'aide des lettres placées dans les cases en bleu reconstituez le nom de la rue mystère.

RUE MYSTÈRE

— — — — —